

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①1 N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

2 977 120

②1 N° d'enregistrement national : 11 01966

⑤1 Int Cl⁸ : H 05 K 1/14 (2012.01)

⑫

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 24.06.11.

③0 Priorité :

④3 Date de mise à la disposition du public de la
demande : 28.12.12 Bulletin 12/52.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du
présent fascicule*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : VALEO JAPAN CO LTD — JP.

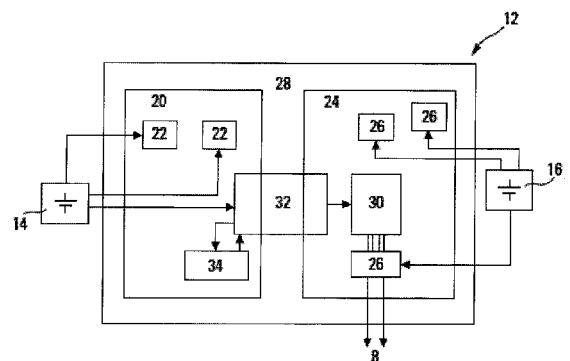
⑦2 Inventeur(s) : SARDAT PIERRE, HADJELIS BRUNO
et LESCOT HUBERT.

⑦3 Titulaire(s) : VALEO JAPAN CO LTD.

⑦4 Mandataire(s) : VALEO SYSTEMES THERMIQUES
Société par actions simplifiée.

⑤4 CARTE DE CIRCUIT IMPRIME POUR BOITIER DE COMPRESSEUR.

⑤7 Cette carte de circuit imprimé (12) comprenant:
-une première portion (20) ayant des premiers compo-
sants électroniques (22) dont la masse de référence est sur
une première source de tension (14);
-une deuxième portion (24) ayant des deuxièmes compo-
sants électroniques (26) dont la masse de référence est
sur une deuxième source de tension (16);
-une troisième portion (28) intercalée entre la première
(20) et la deuxième (24) portion;
-un circuit d'alimentation à découpage (32) raccordant la
première (20) et la deuxième (24) portion;
ladite deuxième portion (24) comprenant également un
composant électronique (30) alimenté en tension par ladite
première source de tension (14),
est caractérisée en ce qu'elle comprend en outre des
moyens de détection (34) d'une baisse de consommation
électrique du composant (30) et des moyens de coupure du
circuit d'alimentation à découpage (32) lorsqu'une baisse
prédéterminée de consommation électrique dudit compo-
sant (30) est détectée.



FR 2 977 120 - A1



Carte de circuit imprimé pour boîtier de compresseur

La présente invention se rapporte à une carte de circuit imprimé, notamment pour un boîtier de compresseur.

5 L'invention s'intéresse plus particulièrement au domaine des compresseurs entraînés électriquement, utilisés notamment dans les systèmes de climatisation des véhicules automobiles.

Un tel compresseur est commandé à l'aide d'un microprocesseur intégré sur une carte de circuit imprimé disposée sur un boîtier du compresseur.

10 Cette carte de circuit imprimé comprend généralement trois portions :

-une première portion ayant des premiers composants électroniques dont la masse de référence est sur une première source de tension ;

-une deuxième portion ayant des deuxièmes composants électroniques dont la masse de référence est sur une deuxième source de tension ; et

15 -une troisième portion intercalée entre la première et la deuxième portions et formant barrière de potentiel.

Sur cette carte, le microprocesseur est intégré sur la deuxième portion tout en étant alimenté par la première source de tension par l'intermédiaire d'un circuit d'alimentation à découpage reliant la première et la seconde portion.

20 Afin de sauvegarder l'énergie électrique, lorsque le compresseur est à l'arrêt, il est nécessaire de couper le circuit d'alimentation à découpage.

L'ordre de couper le circuit d'alimentation à découpage est donné par le microprocesseur par l'envoi d'un signal à travers la barrière de potentiel par l'intermédiaire d'un composant d'isolation. Généralement, le composant d'isolation
25 utilisé est un optocoupleur.

Cependant, l'utilisation d'un optocoupleur présente plusieurs inconvénients.

En effet, l'utilisation d'un optocoupleur dans une application automobile n'est pas aisée en raison de problèmes de fiabilité de ce composant qui n'est pas qualifié pour le secteur automobile. De plus, l'ajout de composants représente un
30 volume et un poids supplémentaires.

En outre, les optocoupleurs sont coûteux et ont une durée de vie limitée.

L'invention se propose d'améliorer la situation.

Le but de la présente invention est donc d'éviter l'utilisation d'un composant

d'isolation.

L'invention concerne tout d'abord une carte de circuit imprimé comprenant :

-une première portion ayant des premiers composants électroniques dont la masse de référence est sur une première source de tension ;

5 -une deuxième portion ayant des deuxièmes composants électroniques dont la masse de référence est sur une deuxième source de tension ;

-une troisième portion intercalée entre la première et la deuxième portion et formant barrière de potentiel ;

10 -un circuit d'alimentation à découpage raccordant la première et la deuxième portion ;

ladite deuxième portion comprenant également au moins un composant électronique alimenté en tension par ladite première source de tension par l'intermédiaire du circuit d'alimentation à découpage,

15 caractérisée en ce qu'elle comprend en outre des moyens de détection d'une baisse de consommation électrique du composant et des moyens de coupure du circuit d'alimentation à découpage lorsqu'une baisse prédéterminée de consommation électrique dudit composant est détectée.

20 Par exemple, la première source de tension délivre une tension inférieure à celle de la deuxième tension. Dans un exemple particulier, la première source de tension est une basse tension et la deuxième source de tension est une haute tension. Notamment, dans le cadre de la présente demande, une basse tension désigne une tension inférieure à 60V et une haute tension désigne une tension supérieure à 60V.

25 Ainsi, la présente invention permet de transférer l'ordre de couper le circuit d'alimentation à découpage depuis la deuxième portion vers la première portion sans passer par un composant d'isolation, en utilisant une détection de la baisse de consommation électrique.

30 Avantageusement, le circuit d'alimentation à découpage comprend un transformateur ayant un primaire et au moins un secondaire, le primaire étant raccordé à la première portion et le secondaire étant raccordé à la deuxième portion.

Le transformateur comprend une isolation galvanique entre son entrée (primaire du transformateur) et sa ou ses sorties (secondaires du transformateur).

De préférence, les moyens de détection sont aptes à détecter une baisse d'un courant électrique circulant dans le primaire du transformateur en dessous d'un seuil de courant prédéterminé fonction de la baisse prédéterminée de consommation électrique dudit composant.

5 Le seuil de courant est notamment fonction de la consommation au repos du composant alimenté en basse tension.

De préférence, les moyens de détection comprennent un comparateur. Ce comparateur compare le courant circulant dans le primaire au seuil de courant. Cette comparaison utilise notamment une tension image de ce courant circulant
10 dans le primaire.

Avantageusement, le composant électronique est un microprocesseur commandant l'alimentation d'un dispositif par l'intermédiaire d'au moins un composant parmi les deuxièmes composants.

Selon une réalisation préférée, le dispositif est un moteur de compresseur.

15 Avantageusement, la baisse prédéterminée correspond à une mise en veille du composant.

De préférence, la carte comprend des moyens d'inhibition des moyens de coupure lors d'une mise en marche de la carte.

L'invention concerne également un procédé de commande d'une carte de
20 circuit imprimé, ladite carte comprenant :

- une première portion ayant des premiers composants électroniques dont la masse de référence est sur une première source de tension ;

- une deuxième portion ayant des deuxièmes composants électroniques dont la masse de référence est sur une deuxième source de tension ;

25 -une troisième portion intercalée entre la première et la deuxième portion et formant barrière de potentiel ;

- un circuit d'alimentation à découpage raccordant la première et la deuxième portion ;

ladite deuxième portion comprenant également au moins un composant
30 électronique alimenté en tension par ladite première source de tension par l'intermédiaire du circuit d'alimentation à découpage,

ledit procédé comprenant les étapes de :

- détection d'une baisse de consommation électrique du composant ; et

- coupure de l'alimentation lorsqu'une baisse prédéterminée de consommation électrique dudit composant est détectée.

Avantageusement, la baisse prédéterminée correspond à une mise en veille du composant et le procédé comprend en outre, avant l'étape de coupure, les étapes de :

- réception par le composant d'un ordre de coupure de l'alimentation ; et
- mise en veille du composant.

L'invention concerne également un boîtier de compresseur comprenant une carte de circuit imprimé selon l'invention.

D'autres caractéristiques, détails et avantages de l'invention ressortiront plus clairement à la lecture de la description donnée ci-après à titre indicatif en relation avec des dessins dans lesquels :

- la figure 1 est un schéma illustrant la structure d'un compresseur pour véhicule automobile ;

- la figure 2 est un schéma illustrant la structure détaillée d'une carte de circuit imprimé du compresseur de la figure 1, selon un mode de réalisation de l'invention ;

- la figure 3 est un schéma illustrant la structure d'un exemple de circuit d'alimentation à découpage de la carte selon un mode de réalisation de l'invention ;

- la figure 4 est un graphique illustrant le fonctionnement d'un circuit d'alimentation à découpage ;

- la figure 5 est un schéma illustrant la structure d'un exemple de moyens de détection de la carte selon un mode de réalisation de l'invention ;

- la figure 6 est un organigramme illustrant le fonctionnement du procédé de commande selon l'invention ; et

- la figure 7 est un graphique illustrant un exemple de mise en œuvre du procédé selon l'invention.

La figure 1 illustre un compresseur 2 d'un dispositif de climatisation pour véhicule automobile dans lequel la présente invention peut être mise en œuvre.

Le compresseur 2 comprend un premier boîtier 4 et un deuxième boîtier 6.

Le premier boîtier 4 comprend un mécanisme de compression 8 à entraînement électrique.

Le premier boîtier 4 comprend également un moteur électrique 10 pour l'entraînement du mécanisme de compression 8.

Le deuxième boîtier 6, généralement en aluminium comprend une carte de circuit imprimé 12 dite carte PCB (selon l'acronyme anglais « Printed Circuit Board ») pour la commande du mécanisme de compression 8. Cette carte PCB
5 forme notamment un onduleur qui alimente et commande le moteur électrique 10.

La carte PCB 12 est apte à être alimentée en basse tension et en haute tension par une alimentation basse tension 14 et une alimentation haute tension 16, respectivement.

10 Une basse tension désigne une tension inférieure à 60V, typiquement égale à 12V, et une haute tension désigne une tension supérieure à 60V, typiquement égale à 350V. La basse tension correspond à la tension disponible sur un réseau sécurisé du véhicule alors que la haute tension provient d'une source électrique qui alimente également un moteur électrique chargé d'animer le déplacement du
15 véhicule.

La figure 2 illustre la structure détaillée de la carte 12 selon un mode de réalisation préféré de l'invention.

La carte 12 comprend trois portions distinctes.

La première portion 20 de la carte 12 supporte des premiers composants
20 électroniques 22 aptes à être alimentés en basse tension par l'alimentation basse tension 14.

La deuxième portion 24 de la carte 12 supporte des deuxièmes composants électroniques 26 aptes à être alimentés en haute tension par l'alimentation haute tension 16.

25 La troisième portion 28 est intercalée entre la première portion 20 et la deuxième portion 24. Elle forme une barrière de potentiel entre les deux portions 20, 24. Cette troisième portion 28 est dépourvue de pistes électriques et présente de préférence une largeur minimum de 4,5 mm.

La deuxième portion 24 comprend également un microprocesseur 30
30 alimenté en basse tension par l'alimentation 14 par l'intermédiaire d'un circuit d'alimentation à découpage 32.

Dans une variante, le microprocesseur 30 est remplacé par un ou plusieurs composants électroniques alimentés en basse tension par l'alimentation 14.

Le microprocesseur 30 est apte à commander l'alimentation du moteur 10 du compresseur 2 via un deuxième composant 26 alimenté en haute tension, comme, par exemple, une carte de puissance reliée au moteur 10 du compresseur 2.

5 Le circuit d'alimentation à découpage 32 est disposé à cheval entre les trois portions 20, 28, 24 de la carte 12. Il est raccordé en entrée à l'alimentation basse tension 14 et en sortie au microprocesseur 30.

La première portion 20 comprend aussi des moyens de détection 34 d'une baisse de consommation électrique du microprocesseur 30 afin de couper le
10 circuit d'alimentation à découpage 32 lorsqu'une baisse de consommation électrique prédéterminée du microprocesseur 30 est détectée.

La figure 3 illustre la structure du circuit d'alimentation à découpage 32 selon un mode de réalisation préféré de l'invention.

Selon ce mode de réalisation préféré, le circuit d'alimentation à découpage
15 32 est un convertisseur Flyback. Le convertisseur Flyback comprend un transformateur 40 comprenant une première inductance 42 et une deuxième inductance 44 couplées.

La première inductance 42, de valeur L_1 et ayant un nombre de spires égal à N_1 , constitue le primaire du transformateur 40. Elle est raccordée à la première
20 portion 20 de la carte 12.

La deuxième inductance 44, de valeur L_2 et ayant un nombre de spires égal à N_2 , constitue le secondaire du transformateur 40. Elle est raccordée à la deuxième portion 24 de la carte 12.

Une isolation galvanique 46 sépare le primaire 42 et le secondaire 44.

25 Le primaire 42 est alimenté par l'alimentation basse tension 14 par l'intermédiaire d'un interrupteur 48 comprenant un transistor MOSFET, par exemple.

Le secondaire 44 est raccordé à une diode 50, elle-même raccordée à un condensateur 52 raccordé en parallèle à une charge 54 comprenant notamment
30 le microprocesseur 30.

Le fonctionnement du circuit d'alimentation à découpage 32 est détaillé en référence aux courbes 60, 62, 64, 66 de la figure 4 qui illustrent respectivement l'évolution du courant du primaire I_{42} , du courant du secondaire I_{44} , de la tension

du primaire V_{42} et de la tension de la charge V_{54} en fonction du temps.

Le circuit d'alimentation à découpage 32 fonctionne, selon une période de découpage T , conformément à un rapport cyclique prédéterminé égal à $\alpha = t_{ON}/T$, t_{ON} représentant la durée pendant laquelle l'interrupteur 48 conduit.

- 5 La tension de la charge V_{54} est constante et égale à $V_0 = \frac{N2}{N1} \frac{\alpha}{1-\alpha} E_{DC}$, où E_{DC} est la tension délivrée par l'alimentation basse tension 14, α est le rapport cyclique du circuit d'alimentation, $N1$ est le nombre de spires du primaire 42 et $N2$ est le nombre de spires du secondaire 44.

- 10 Dans l'état passant, pour le temps t compris entre 0 et t_{ON} , l'interrupteur 48 est fermé. Le primaire 42 du transformateur 40 est relié directement à l'alimentation 14, de sorte que la tension V_{42} du primaire est égale à la tension E_{DC} générée par l'alimentation 14. Il en résulte une augmentation du flux magnétique dans le transformateur 40. Le courant I_{42} du primaire 42 augmente alors selon la relation $I_{42} = \frac{E_{DC}}{L1} t$, où t représente le temps, E_{DC} est la tension
15 délivrée par l'alimentation basse tension 14 et $L1$ la valeur de l'inductance du primaire 42.

- A la fin de l'état passant, I_{42} atteint sa valeur maximale $I_p = \frac{E_{DC}}{L1} t_{ON}$, où t_{ON} représente la durée pendant laquelle l'interrupteur 48 conduit, E_{DC} est la tension
20 délivrée par l'alimentation basse tension 14 et $L1$ la valeur de l'inductance du primaire 42.

En outre, I_p est fonction de la puissance P des composants raccordés au secondaire 44 selon la relation $I_p = \sqrt{\frac{2 * P}{L1 * F_d}}$ où F_d est la fréquence de découpage du convertisseur. Il est ainsi possible de déterminer la durée t_{ON} à partir de la puissance P .

- 25 Selon un exemple de réalisation non représenté, le transformateur comprend deux secondaires. La puissance P est obtenue, selon cet exemple, grâce à un secondaire raccordé à la masse de la première portion couplé avec un secondaire raccordé à la masse de la deuxième portion et alimentant le microprocesseur.

En revenant à la figure 3, dans l'état passant, la tension aux bornes du secondaire 44 est négative, bloquant ainsi la diode 50, de sorte que le courant du secondaire I_{44} est nul. C'est le condensateur 52 qui fournit l'énergie demandée par la charge 54.

5 A la fin de l'état passant, au temps t_{ON} , l'interrupteur 48 s'ouvre empêchant ainsi le courant du primaire I_{42} de continuer à circuler. La conservation de l'énergie stockée dans le transformateur 40 provoque l'apparition d'un courant I_{44} dans le secondaire du transformateur 40, dont la valeur initiale est égale à $I_p \times \frac{N1}{N2}$. Le

courant I_{44} est donné par la relation $I_{44} = I_p \times \frac{N1}{N2} - \frac{V_0}{L_2}(t - t_{ON})$. I_{44} s'annule à $t=t_2$.

10 La tension du primaire V_{42} , entre t_{ON} et t_2 , est donnée par la relation $V_{42} = -\frac{N1}{N2}V_0$. Elle est nulle entre t_2 et T.

Ainsi, au cours d'une période, le circuit d'alimentation à découpage fonctionne selon 3 modes distincts : un premier mode M1 pour le temps compris entre 0 et t_{ON} , un deuxième mode M2 pour le temps compris entre t_{ON} et t_2 et un
15 troisième mode M3 pour le temps compris entre t_2 et T.

La figure 5 détaille la structure des moyens de détection 34 d'une baisse de consommation du microprocesseur 30. Cette baisse de consommation se traduit par une baisse de la puissance électrique au secondaire 44 impliquant une baisse du courant maximal I_p du primaire 42.

20 Les moyens de détection 34 comprennent un comparateur 70 de préférence à hystérésis.

Le comparateur 70 comprend un amplificateur d'erreur 71 recevant sur une entrée inverseuse 72 un signal représentant le courant maximal I_p du primaire et sur une entrée non inverseuse 74 un signal représentant un seuil de courant I_s
25 prédéterminé. Ce seuil est fixé au moyen d'un circuit 76 comprenant deux résistances R1 et R2 en série. Le seuil I_s est choisi de manière à correspondre à une baisse prédéterminée de consommation électrique du microprocesseur 30. Par exemple, la baisse prédéterminée de consommation électrique correspond à une mise en veille du microprocesseur 30.

30 Les moyens de détection 34 comprennent en outre des moyens d'inhibition

78 du comparateur 70 lors de la phase de démarrage. Ces moyens d'inhibition 78 comprennent de préférence un circuit RC pour relever le potentiel de l'entrée non-inverseuse 74 de l'amplificateur d'erreur 71 afin d'imposer toujours un état bas en sortie 80 du comparateur 70 sur toute la phase de démarrage. Ainsi, il n'y a pas
5 de risque de couper l'alimentation 14 lors de la phase de démarrage.

L'organigramme de la figure 6 et le graphique de la figure 7 détaillent le fonctionnement du procédé de commande de l'alimentation.

Lors d'une étape 90, le compresseur 2 est en marche.

A l'étape 92, le microprocesseur 30 reçoit, par exemple depuis un bus CAN
10 du véhicule, un ordre d'arrêt de l'alimentation du compresseur 2. Il commande alors l'arrêt du compresseur 2 et entre, lors de l'étape 94, en mode de mise en veille.

Cela entraîne une baisse de la consommation électrique du microprocesseur 30 qui se traduit par une chute de puissance au secondaire 44 du transformateur et donc par une baisse du courant crête à crête I_p du primaire 42.
15

A l'étape 96, les moyens de détection 34 comparent le courant I_p au seuil I_s . Lorsque la valeur du courant I_p descend en dessous de I_s , l'alimentation basse tension 14 est coupée à l'étape 98.

Bien entendu, d'autres modes de réalisation peuvent être envisagés.

20 La carte selon l'invention a été décrite dans un exemple dans lequel l'alimentation à découpage est un convertisseur Flyback. Cependant la carte selon l'invention peut comprendre un autre type d'alimentation à découpage.

REVENDEICATIONS

1. Carte de circuit imprimé (12) comprenant :

5 -une première portion (20) ayant des premiers composants électroniques (22) dont la masse de référence est sur une première source de tension (14) ;

-une deuxième portion (24) ayant des deuxièmes composants électroniques (26) dont la masse de référence est sur une deuxième source de tension (16) ;

10 -une troisième portion (28) intercalée entre la première (20) et la deuxième (24) portion et formant barrière de potentiel ;

-un circuit d'alimentation à découpage (32) raccordant la première (20) et la deuxième (24) portion ;

15 ladite deuxième portion (24) comprenant également au moins un composant électronique (30) alimenté en tension par ladite première source de tension (14) par l'intermédiaire du circuit d'alimentation à découpage (32),

caractérisée en ce qu'elle comprend en outre des moyens de détection (34) d'une baisse de consommation électrique du composant (30) et des moyens de coupure du circuit d'alimentation à découpage (32) lorsqu'une baisse prédéterminée de consommation électrique dudit composant (30) est détectée.

20

2. Carte selon la revendication 1, dans laquelle le circuit d'alimentation à découpage (32) comprend un transformateur (40) ayant un primaire (42) et au moins un secondaire (44), le primaire (42) étant raccordé à la première portion (20) et le secondaire (44) étant raccordé à la deuxième portion (24).

25

3. Carte selon la revendication 2, dans laquelle les moyens de détection (34) sont aptes à détecter une baisse d'un courant électrique (I_p) circulant dans le primaire (42) du transformateur (40) en dessous d'un seuil de courant prédéterminé (I_s) fonction de la baisse prédéterminée de consommation électrique dudit composant (30).

30

4. Carte selon la revendication 3, dans laquelle les moyens de détection (34) comprennent un comparateur (70).

5. Carte selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans laquelle ledit composant électronique est un microprocesseur (30) commandant l'alimentation d'un dispositif par l'intermédiaire d'au moins un composant (26) parmi les deuxièmes composants.

6. Carte selon la revendication 5, dans lequel le dispositif est un moteur (10) de compresseur (2).

7. Carte selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans laquelle la baisse prédéterminée correspond à une mise en veille du composant (30).

8. Carte selon l'une quelconque des revendications précédentes, comprenant des moyens d'inhibition (78) des moyens de coupure lors d'une mise en marche de la carte (12).

9. Procédé de commande d'une carte de circuit imprimé (12), ladite carte comprenant :

-une première portion (20) ayant des premiers composants électroniques (22) dont la masse de référence est sur une première source de tension (14) ;

-une deuxième portion (24) ayant des deuxièmes composants électroniques (26) dont la masse de référence est sur une deuxième source de tension (16) ;

-une troisième portion (28) intercalée entre la première (20) et la deuxième (24) portion et formant barrière de potentiel ;

-un circuit d'alimentation à découpage (32) raccordant la première (20) et la deuxième (24) portion ;

ladite deuxième portion (24) comprenant également au moins un composant électronique (30) alimenté en tension par ladite première source de tension (14) par l'intermédiaire du circuit d'alimentation à découpage (32),

ledit procédé comprenant les étapes de :

- détection (96) d'une baisse de consommation électrique du

composant (30); et

- coupure (98) de l'alimentation (14) lorsqu'une baisse prédéterminée de consommation électrique dudit composant (30) est détectée.

5 **10.** Procédé selon la revendication 9, dans lequel la baisse prédéterminée correspond à une mise en veille du composant (30) et le procédé comprend en outre, avant l'étape de coupure, les étapes de :

-réception (92) par le composant (30) d'un ordre de coupure de l'alimentation ; et

10 -mise en veille (94) du composant (30).

11. Boîtier de compresseur (6) comprenant une carte de circuit imprimé (12) selon l'une quelconque des revendications 1 à 8.

1/4

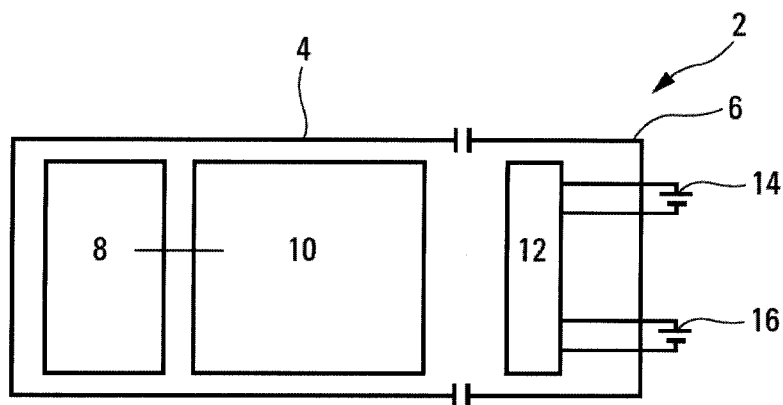


Fig. 1

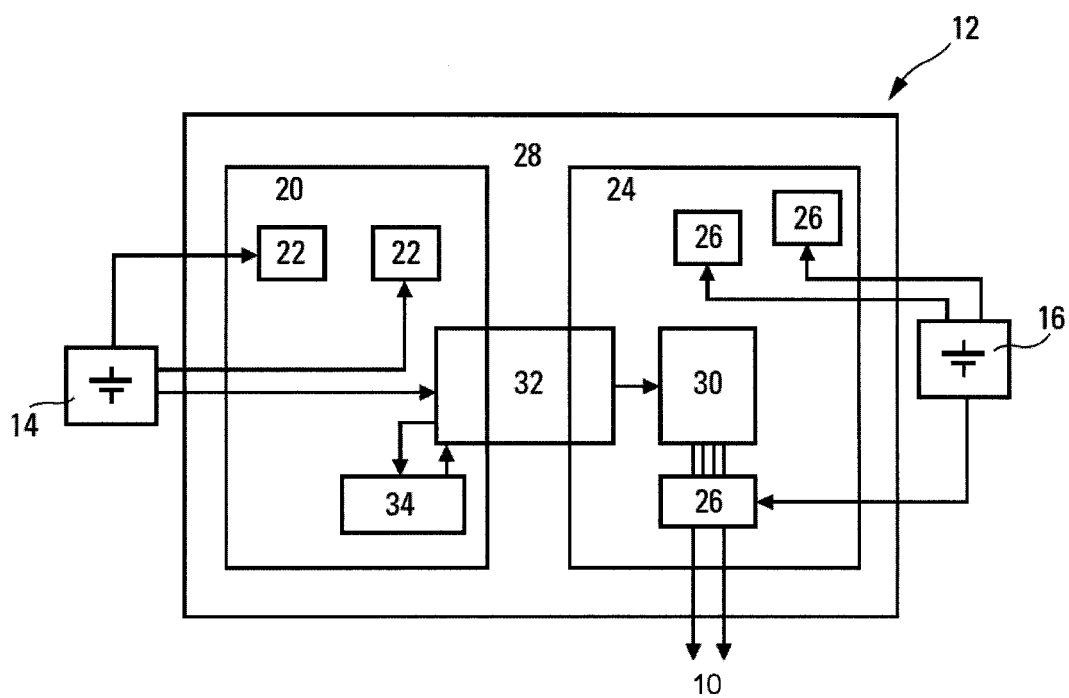


Fig. 2

2/4

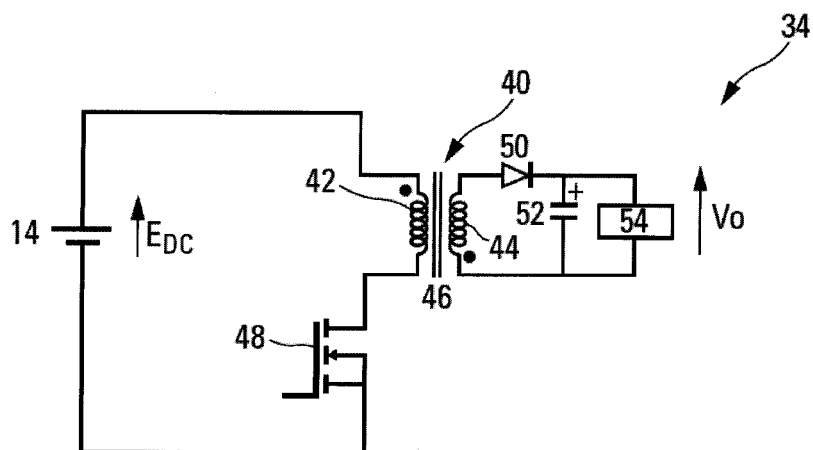


Fig. 3

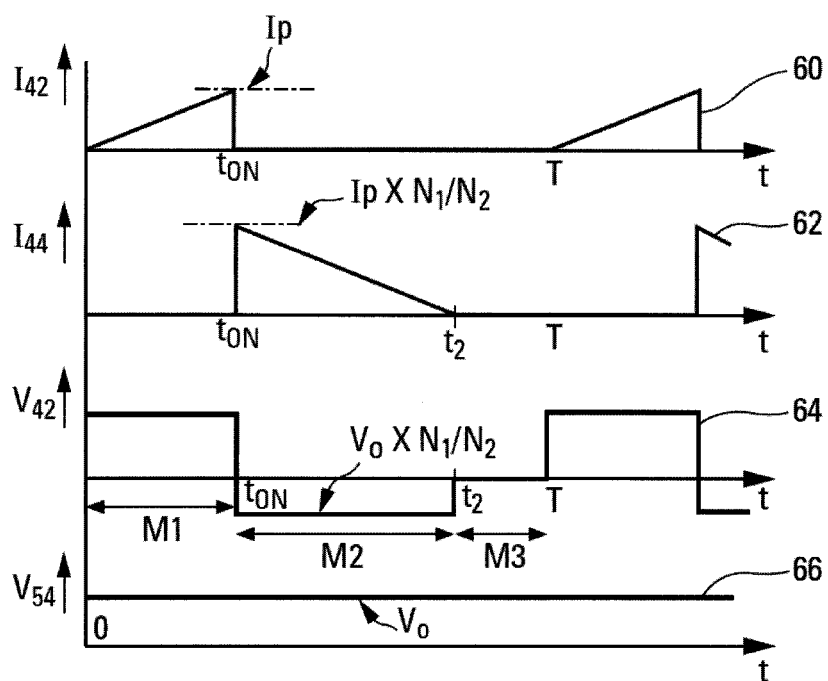


Fig. 4

3/4

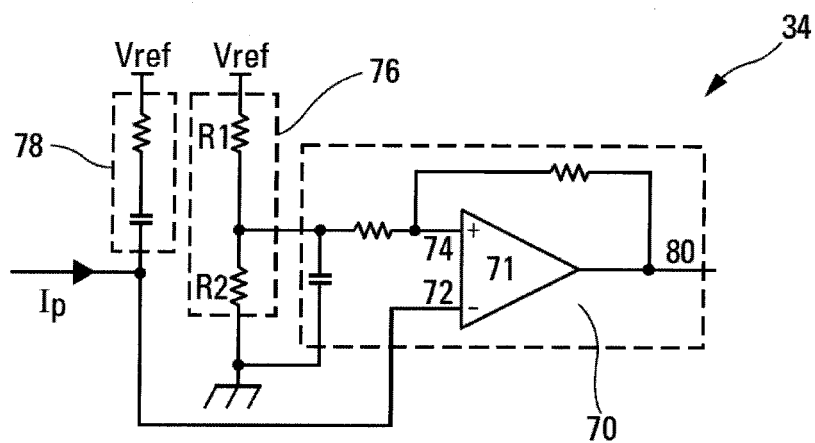


Fig. 5

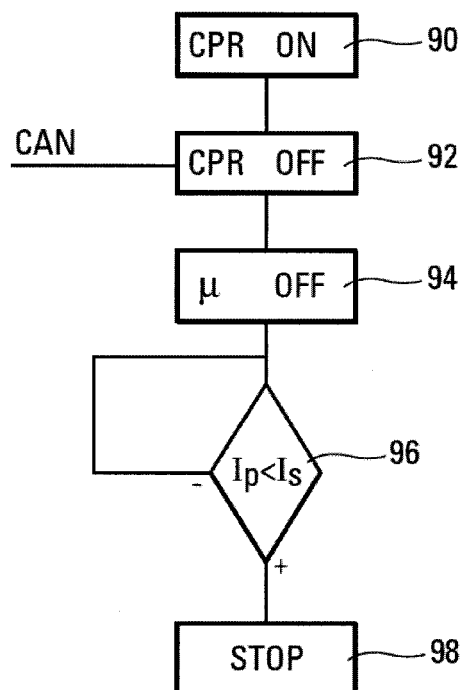


Fig. 6

4/4

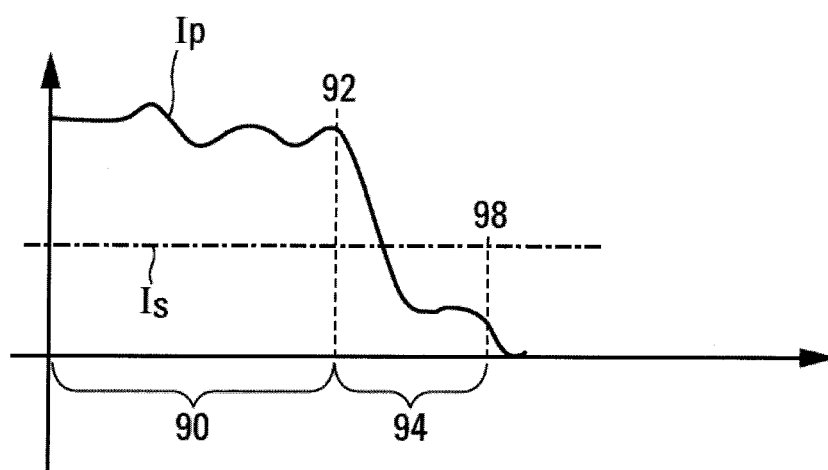


Fig. 7



**RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉLIMINAIRE**

établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

N° d'enregistrement
national

FA 752236
FR 1101966

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
Y	US 2004/184289 A1 (VINCIARELLI PATRIZIO [US]) 23 septembre 2004 (2004-09-23) * alinéas [0007], [0012], [0013]; figures 3,4,9 * -----	1,2,5-11	H05K1/14
Y	US 2011/012554 A1 (LIN KUN-YU [TW] ET AL) 20 janvier 2011 (2011-01-20) * alinéa [0021]; figure 2 * -----	1,2,5-11	
A	US 5 636 109 A (CARROLL BARRY N [US]) 3 juin 1997 (1997-06-03) * le document en entier * -----	1-11	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC)
			H02J H02M
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
16 février 2012		Gentili, Luigi	
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention	
X : particulièrement pertinent à lui seul		E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure	
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un		à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date	
autre document de la même catégorie		de dépôt ou qu'à une date postérieure.	
A : arrière-plan technologique		D : cité dans la demande	
O : divulgation non-écrite		L : cité pour d'autres raisons	
P : document intercalaire		
		& : membre de la même famille, document correspondant	

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 1101966 FA 752236**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du **16-02-2012**

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 2004184289 A1	23-09-2004	US 2004174147 A1	09-09-2004
		US 2004183513 A1	23-09-2004
		US 2004184289 A1	23-09-2004
		US 2005286271 A1	29-12-2005

US 2011012554 A1	20-01-2011	TW 201103227 A	16-01-2011
		US 2011012554 A1	20-01-2011

US 5636109 A	03-06-1997	AUCUN	
